Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 30 mai 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 mai 2012

2012 V. 73 Vœu relatif à la situation de Ioula TIMOCHENKO.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que l'ancienne Première ministre ukrainienne et actuelle opposante Ioula TIMOCHENKO a entamé une grève de la faim pour protester conte la répression politique dans son pays ;

Considérant qu'actuellement emprisonnée pour des raisons relatives à ses responsabilités politiques antérieures, sa santé se détériore ;

Considérant que la Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil supérieur d'Ukraine parle « d'actes de tortures » commis à l'égard de Ioula TIMOCHENKO ;

Considérant les protestations émanant tant des institutions européennes que de la Russie et de l'Allemagne ;

Considérant l'appel lancé par la Fondation Robert SCHUMAN à soutenir Ioula TIMOCHENKO ;

Sur la proposition de M. Jérôme DUBUS et des élus du Groupe Centre et Indépendants,

Se déclare :

Inquiet de la situation personnelle de Ioula TIMOCHENKO, appelle à un meilleur respect des droits de l'Homme en Ukraine et s'associe aux nombreuses protestations émises en Europe à ce sujet.